

L'AJJ

Mensuel de la Ville d'Aubagne
N°898 · Janvier 2026 aubagne.fr

**La Ville d'Aubagne
vous souhaite
une belle et heureuse
année 2026**



#Aubagne en mouvement

AUBAGNE
en Provence

Route Européenne
de la CÉRAMIQUE



P. 4
« LE GRAND CHŒUR » POUR LES 100 ANS DU THÉÂTRE COMÉDIA



P. 7
VAL'TRAM : PREMIÈRE PHASE DE TEST !



P. 8-9
SCHÉMA DIRECTEUR MARCHE ET VÉLO 2025-2032



P. 15-18
2026 : LE CAP DE LA RESPONSABILITÉ BUDGÉTAIRE



P. 20-21
THÉRÈSE NEVEU, L'ÂME DE LA TRADITION SANTONNIÈRE



P. 22
AHMED BOUCHIBER UN ROUND POUR LA GLOIRE



VOTRE NEWSLETTER A ÉVOLUÉ

La newsletter hebdomadaire de la ville d'Aubagne vous est désormais adressée chaque vendredi dans un format plus épuré, valorisant les événements de la semaine passée. Recevez-la gratuitement dans votre boîte e-mail !

Abonnez-vous sur aubagne.fr/newsletter

Aubagne au Jour le Jour • vous ne recevez pas régulièrement l'AJJ ? Dites-le nous : ajj@aubagne.fr

Directeur de la publication : Gérard Gazay • Directeur de la communication : Yannick Quichaud • Rédaction : Jean-Pierre Vallorani, Barbara Tabuteau, Sandra Rouqueiro, Mathieu Houlière, Jean-Luc Chovelon • Photos : Jérôme Gerle • Pôle graphique : Thomas Moulin • Diffusion : Thomas Mateos • Administration : Fouzia Rebiaï • Réalisation : Agence Declik • Communication : rue de la Liberté 13400 Aubagne • Tél. : 04 42 18 686 • Dépôt légal : 4^e trimestre 2025 • ISSN : 1243-6127 • Tirage : 26 000 exemplaires • Impression : Print concept

ALERTE SMS AUBAGNE
Inondation, incendie, incident trafic ou travaux... soyez alertés en temps réel ! Abonnez-vous : aubagne.fr/sms

NUMÉROS UTILES

FRAP FORCE RAPIDE ACTION PROPRETÉ

Conteneur renversé ? Branche d'arbre au sol ? Dépôt sauvage d'encombrants ? Contactez la FRAP, du lundi au samedi de 8h à 18h.
0800 00 66 23 (appel non surtaxé)

AUBAGNE À VOTRE SERVICE

Problème de nettoiement dans votre rue ? Problème d'éclairage ? Un service municipal à améliorer ? Contactez Aubagne à votre service, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

0800 18 19 19 (appel non surtaxé)
ou aubagne.avotreservice@aubagne.fr

CSU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Le CSU gère l'ensemble des caméras et reçoit les appels liés à un problème de sécurité.

CSU Aubagne, 24h/24 et 7j/7 • 04 42 18 19 39

- | | |
|---|--|
| ■ Mairie (standard)
04 42 18 19 19 | ■ Clinique de la Casamance
04 91 88 40 00 |
| ■ France Services
04 42 18 19 20 | ■ CPAM
01 84 90 36 46 |
| ■ Aubagne à votre service
0800 18 19 19 | ■ CSAPA (addictologie)
04 42 17 05 43 0 |
| ■ Espace Aubagne Seniors
04 42 18 19 05 | ■ Maison du partage
04 42 18 19 73 |
| ■ Accès au Droit Juridique Seniors
04 42 18 19 01 | ■ Métropole antenne d'Aubagne
04 42 62 80 00 |
| ■ Allo Déchets/Encombrants
0 800 94 94 08 | ■ L'Eau des collines
04 42 62 45 00 |
| ■ Police Secours
17 | ■ Office de Tourisme intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile
04 42 03 49 98 |
| ■ Pompiers
18 | ■ Les Lignes de L'Agglo
04 42 03 24 25 |
| ■ Commissariat
04 88 22 71 00 | ■ Taxis
04 42 03 80 80 |
| ■ Gendarmerie
04 42 82 90 17 | ■ Urgence électricité ENEDIS
09 72 67 50 13 |
| ■ Police municipale/CSU
04 42 18 19 39 | ■ SOS Vétérinaire
09 70 24 70 24 |
| ■ Urgence Sécurité Gaz
0800 473 333 | ■ SPA / Fourrière animale Marseille
04 91 45 63 51 |
| ■ Urgences Médicales
15 | du lundi au samedi |
| ■ Centre Anti-Poison
04 91 74 41 68 | |
| ■ Centre hospitalier Edmond-Garcin
04 42 84 70 00 | |



L'ÉDITO

AUBAGNE, LE FIL DE L'AVENIR TISSÉ DE SOLIDARITÉ ET D'ESPÉRANCE

Dans un contexte international marqué par de fortes incertitudes, la France traverse une période de tensions politiques et économiques sans précédent. Face à cette situation, les collectivités territoriales demeurent des acteurs clés pour préserver la cohésion sociale, soutenir l'activité économique locale et maintenir des services publics de qualité.

La Ville d'Aubagne s'inscrit pleinement dans cette dynamique de responsabilité et d'anticipation. Elle fait le choix d'une gestion rigoureuse et maîtrisée, fondée sur la réduction de l'endettement et la stabilité fiscale. Cette orientation repose sur une maîtrise exigeante des dépenses publiques et sur le recours à des financements externes, permettant la mise en œuvre de projets structurants au service de la transition écologique, de l'amélioration du cadre de vie, de la solidarité et de l'attractivité du territoire. Parmi ces projets figurent les projets de mobilité (Val'Tram), le verdissement du centre-ville (parc de l'Huveaune) et l'accompagnement éducatif de nos enfants (Pôle éducatif des Passons).

Après une année culturelle consacrée à Marcel Pagnol, figure emblématique de notre territoire et de la culture provençale, notre commune célébrera une année dédiée à Thérèse Neveu, pionnière de l'art santonnier. À travers cet hommage, la Ville réaffirme son attachement à la préservation et à la transmission des traditions provençales, patrimoine vivant, populaire et fédérateur, au cœur de notre identité collective.

À l'aube de cette nouvelle année, l'équipe municipale poursuit son action avec détermination et confiance et vous souhaite une très belle et heureuse année.

Que 2026 soit placée sous le signe de la solidarité et de l'espoir partagé, et qu'elle vous apporte santé, joie et réussite dans tous vos projets, pour vous-mêmes et pour ceux qui vous sont chers.

Gérard Gazay

LA RÉTRO DU MOIS

L'ACTU DU MOIS

Vendredi 5 et samedi 6 décembre



TÉLÉTHON : UN ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ

Nouveau succès pour cette 39^e édition 2026 grâce à l'engagement des services de la Ville et des associations, tous unis pour collecter des fonds au profit de l'AFM et faire avancer la recherche contre les maladies neuromusculaires.

Samedi 13 et dimanche 14 décembre



CONCERT DE NOËL

La féerie de Noël s'est emparée de l'Espace des Libertés grâce aux deux concerts enchantés de l'Orchestre d'Harmonie d'Aubagne. Accompagnés par La Mesnie de Brocéliande, Étoile Du Sud et l'ensemble de cors du Conservatoire, les instrumentistes ont enthousiasmés le public.

Samedi 13 décembre



« LE GRAND CHŒUR » POUR LES 100 ANS DU THÉÂTRE COMŒDIA

Le Grand Chœur, un spectacle conçu à l'occasion des 100 ans du Théâtre d'Aubagne, a réuni 100 personnes sur scène pour nous offrir une rétrospective époustouflante du spectacle vivant à Aubagne, de 1925 à aujourd'hui.

Samedi 13 et dimanche 14 décembre



MARCHÉ DE NOËL DES CRÉATEURS

Le marché de Noël des créateurs a conquis une fois de plus le public, ravi de découvrir la richesse et la noblesse de nos savoir-faire artisanaux, illustrés au travers d'un large choix de pièces uniques : bougies, bijoux, arts décoratifs, parfums, cosmétiques et autres accessoires.

Samedi 13 et dimanche 14 décembre



LE MARCHÉ À LA GASTRONOMIE POUR UN NOËL GOURMAND

Les produits du terroir ont été présentés à l'occasion du traditionnel marché à la gastronomie, valorisant les spécialités locales renommées comme les charcuteries, fromages, épices, fruits de mer, foie gras, pains d'épices, miels, fruits secs, nougats, confitures et autres dragées.

Jusqu'au 28 décembre 2025



LE MARCHÉ AUX SANTONS ET À LA CÉRAMIQUE AUX COULEURS DE NOËL

Une vingtaine de santonniers, créchistes et céramistes du Pays d'Aubagne et de l'Étoile ainsi que 24 artisans céramistes de la Galerie Argilla ont cette année répondu présents pour exposer des pièces d'exception : santons, crèches, céramiques, objets décoratifs.

CITOYENNETÉ

RECENSEMENT DE LA POPULATION, UN ACTE CIVIQUE

Au début de chaque année, le recensement de la population est mené à Aubagne pour collecter les informations essentielles à l'organisation des services publics.

Les projets de la commune s'appuient sur les données issues du recensement de la population, une démarche civique obligatoire qui implique chaque habitant et bénéficie à l'ensemble de la collectivité. Il permet d'établir la population officielle de

chaque commune en identifiant des caractéristiques comme l'âge, la profession, les moyens de transport utilisés, les conditions de logement etc. Au niveau local, ce recensement permet d'anticiper les équipements collectifs nécessaires tels que les écoles, les

hôpitaux, les moyens de transports, ou les besoins en logements. De plus, il aide les entreprises à mieux connaître leurs clients et les associations à mieux répondre aux besoins de la population. En 2025, la commune d'Aubagne comptait près de 48 000 habitants.

Cette enquête se déroulera à Aubagne du 15 janvier au 21 février 2026 et concernera environ 8 % des habitants, tirés au sort selon des critères définis par l'INSEE (l'Institut National de la Statistique). Les foyers sélectionnés recevront un courrier avant la visite d'un agent recenseur chargé de transmettre un questionnaire dont les réponses seront délivrées sur papier ou en ligne.



Le service état civil et citoyenneté demeure à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 42 18 16 19.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : ÊTES-VOUS INSCRIT ?

Les électeurs seront appelés aux urnes les 15 et 22 mars 2026 pour renouveler les conseils municipaux et désigner leurs maires pour les six prochaines années. Pour participer à ces prochaines élections, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.



VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION

Pour vérifier son inscription sur les listes électorales d'Aubagne, vous pouvez utiliser le téléservice à votre disposition sur mesdemarches.aubagne.fr

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- Pour vous inscrire en ligne, veuillez suivre le lien suivant : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Pour vous inscrire au guichet du bureau des élections (mairie annexe), veuillez vous référer à la liste suivante en fonction de votre situation : <https://www.aubagne.fr/inscription-listes-electorales-documents-a-fournir/>

DATES LIMITES POUR S'INSCRIRE

- En ligne : jusqu'au 4 février 2026
- Au guichet : jusqu'au 6 février 2026

Les électeurs qui ne peuvent pas se rendre aux urnes le jour du scrutin ont la possibilité d'établir une **procuration**. Cette démarche peut être réalisée **entièrement en ligne** via le télé-service « Ma procuration » accessible à l'adresse suivante : bouches-du-rhone.gouv.fr

Par ailleurs, les citoyens peuvent **télécharger l'application France Identité** et faire **activer leur compte en mairie annexe**, ce qui facilite notamment certaines démarches administratives.

Pour tout renseignement complémentaire, les administrés peuvent contacter le **service État civil et citoyenneté au 04 42 18 19 44**.

HABITAT



HABITAT INDIGNE : LE PERMIS DE LOUER S'ÉTEND À AUBAGNE DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2026

La Métropole élargit le périmètre du permis de louer à de nouveaux îlots du centre d'Aubagne. Cette évolution renforce la lutte contre les logements indignes sur le territoire.

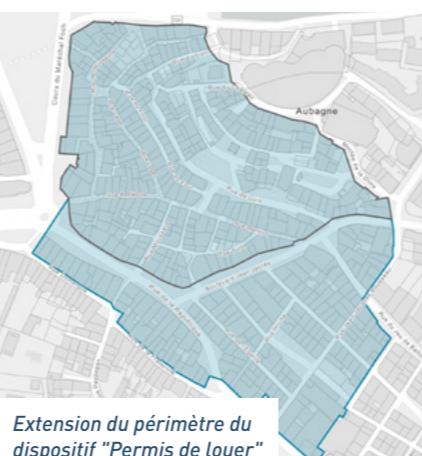
Dans la continuité de sa stratégie en faveur de l'amélioration de l'habitat, la Métropole Aix-Marseille-Provence renforce encore son dispositif de « permis de louer ». Mis en place pour la première fois en 2019 dans le quartier de Noailles, à Marseille, cet outil de détection des logements non décents, dangereux ou insalubres, a rapidement démontré toute son efficacité. Après plusieurs extensions dans différentes communes du territoire, il concerne déjà une partie du centre d'Aubagne depuis 2023. À partir du 1^{er} janvier 2026, la zone aubagnaise visée sera élargie à de nouveaux îlots.

Le permis de louer permet d'identifier, avant toute mise en location, des logements présentant des signes de dégradation et d'informer les propriétaires sur leurs obligations. Il offre également la possibilité d'accompagner les propriétaires bailleurs dans les travaux nécessaires et de signaler aux services compétents les immeubles dont l'état nécessite une prise en charge spécifique.

Depuis son lancement à Marseille, le dispositif a été progressivement étendu à plusieurs communes de la Métropole, dont Martigues, Port-de-Bouc, La Ciotat, Istres, Pertuis, Gardanne, Aix-en-Provence, Marignane, Septèmes-les-Vallons et Aubagne. La Métropole poursuit aujourd'hui cette démarche en intégrant, dès 2026, de nouveaux secteurs de la ville.

À compter du 1^{er} janvier 2026, les propriétaires bailleurs et gestionnaires de biens situés dans le périmètre élargi devront obtenir une autorisation préalable pour toute mise en location ou relocation de logements, qu'ils soient meublés ou non, dès lors qu'il s'agit d'une résidence principale. Près de 1327 habitations sont recensées dans ce nouveau périmètre.

Toutes les informations pratiques (périmètre, procédure, contacts...) sont disponibles sur le site de la Métropole. La Maison Métropolitaine de l'Habitat, présente à Aubagne, accompagne également les habitants pour toute question liée à l'amélioration de leur logement.



CHIFFRES-CLÉS À AUBAGNE (DEPUIS JUILLET 2023)

- 135 demandes d'autorisation déposées
- 35 % d'avis conditionnés à la réalisation de travaux
- 63 logements redevenus décents après intervention
- 1 327 logements concernés dans le nouveau périmètre

MOBILITÉ

VAL'TRAM : PREMIÈRE PHASE DE TESTS !

Le projet Val'Tram franchit une nouvelle étape avec la réalisation des essais techniques menés par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Engagés à la mi-décembre, ils se prolongeront à partir de janvier sur les tronçons Aubagne-Napollon puis Aubagne-La Bouilladisse, afin de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble du système avant l'accueil des voyageurs.

Une première phase dite « **essai d'ouverture de ligne** » a été menée les 18 et 19 décembre derniers sur le tronçon **Aubagne Napollon**. Étape clé, il s'agit du tout premier test dynamique au cours duquel une rame a parcouru la ligne à vitesse réduite afin de vérifier les passages en voie, les quais, les ouvrages, ainsi que le bon contact du pantographe avec la ligne aérienne.

Dès janvier, les essais dits « **dynamiques** » permettront de vérifier le bon franchissement de chaque appareil, le fonctionnement des équipements tout comme l'ensemble des itinéraires, exécutés à vitesse nominale. Ils seront suivis des dernières étapes d'intégration : les « **essais d'ensemble** » et la « **marche à blanc** », sur le tronçon **Aubagne - La Bouilladisse**. Leur objectif est de tester l'exploitabilité de la ligne

dans son ensemble puis pendant quatre semaines, les conditions réelles d'exploitation, avec la circulation des trains sans voyageurs ainsi que la formation

des conducteurs. Cette ultime étape conditionnera l'obtention de l'autorisation préfectorale, préalable à la mise en service commerciale du Val'Tram.



PETITE ENFANCE

LES BONNETS DU CŒUR



Après avoir confectionné des couvertures pour les nouveaux-nés de la maternité de l'hôpital d'Aubagne en janvier dernier, les habitantes de la résidence autonomie **Les Taraïettes** ont renouvelé cette initiative solidaire en réalisant une vingtaine de bonnets et chaussons tricotés aux couleurs de Noël.



C'est avec joie et fierté que les six résidentes au grand cœur - Annie, Françoise, Joséphine,

Marie-Thérèse, Suzette et Sylvette - ont remis leurs créations le 18 décembre dernier à la responsable de la maternité

venue spécialement pour l'occasion. Grâce à ces cadeaux pratiques et faits mains, les parents pourront emmitoufler tendrement leurs bébés et les tenir bien au chaud à la sortie de la maternité. Ces ateliers de tricots, animés par Murielle Bruchet, favorisent l'entraide entre les aînées, le partage de souvenirs, ainsi que la valorisation de leurs talents au moyen d'actions concrètes et engagées comme celle-ci. Ils représentent également une formidable illustration de la solidarité intergénérationnelle.

Cette généreuse contribution a une fois de plus fait le bonheur des heureux parents et de leurs nouveaux-nés.

MOBILITÉ



SCHÉMA DIRECTEUR MARCHE ET VÉLO 2025/2032

L'intérêt croissant pour les mobilités douces, et particulièrement pour le vélo, traduit une véritable prise de conscience collective et une volonté de transformer les pratiques de déplacement, laquelle s'est concrétisée par l'élaboration d'un schéma directeur présentant les futurs itinéraires piétons et cyclables.

1. UNE CONCERTATION POUR UN DIAGNOSTIC PRÉCIS

La Ville d'Aubagne, en partenariat avec Mobilidées, a lancé une enquête participative en ligne du 12 janvier au 1^{er} avril 2025 afin de consulter les Aubagnais sur leurs pratiques et leurs besoins. 1066 questionnaires ont été complétés faisant apparaître le diagnostic suivant :

- **La marche :** manque d'espace pour les piétons en lien avec la largeur des trottoirs et présence excessive de la voiture provoquant stationnement sauvage et encombrement de la circulation.
- **Le vélo :** pas assez d'aménagements : SAS vélo, stationnements vélo et une signalétique à renforcer.

2. LES ENJEUX D'UNE MOBILITÉ ÉQUILIBRÉE

En adéquation avec les initiatives du gouvernement, de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de la Métropole

d'Aix-Marseille-Provence en faveur des mobilités douces, la Ville d'Aubagne a adopté le plan Marche et vélo en 2024. Il se concrétise aujourd'hui par un document traduisant l'implantation des équipements et aménagements envisagés à travers un schéma opérationnel pour répondre à quatre enjeux majeurs :

- **Accessibilité** du vélo à tous dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.
- **Création** d'une alternative à la voiture pour les déplacements de proximité et combinée aux transports collectifs - Val'Tram et Bus à Haut Niveau de Service - pour les déplacements de plus longues distances.
- **Réduction** des nuisances liées au trafic automobile : pollution, bruit, et sentiment d'insécurité.
- **Émergence** d'un levier pour l'économie locale en accompagnant les acteurs de la filière « vélo ».

LES AVANTAGES DU VÉLO

- 30 min de vélo ou de marche par jour revient à réduire de 30 % le risque de maladie comme les problèmes cardio-vasculaires, le diabète, le cancer, le stress.
- Les cyclistes ont 10 fois moins de risque d'être blessés qu'en voiture.
- Se déplacer en vélo permettrait d'économiser 650 kg de CO₂ par personne et par an.
- Le vélo est considéré comme le moyen de déplacement le plus performant pour les trajets de moins de 5 km comme la marche pour les trajets de moins d'1 km.
- Pour un trajet de 10 km/jour, le coût des dépenses est de 100 euros/an à vélo contre 1 000 euros/an en voiture.

3. L'OBJECTIF : UNE MOBILITÉ SÉCURISÉE ET APAISÉE

Le schéma directeur précise les objectifs prioritaires suivants :

- **Développer** un réseau cyclable performant avec le déploiement d'équipements adaptés et des cheminements piétons sécurisés et confortables.
- **Faire du centre-ville** une zone apaisée.
- **Entretenir** les aménagements et équipements cyclables et piétons dans le temps.
- **Prendre** systématiquement en compte le vélo et le piéton dans les futurs projets de refonte de voirie.
- **Créer** une identité de la politique marche et vélo.
- **Organiser** un écosystème vélo de services avec le repositionnement de la Maison du vélo.

4. CRÉATION DE SIX GRANDS ITINÉRAIRES MARCHE ET VÉLO

Six itinéraires ont été identifiés, reliant le centre-ville aux différents secteurs de la commune. En complément de ces axes structurants, des itinéraires secondaires ont été définis pour une desserte de « proximité » au plus près des principaux équipements publics. 50 km d'aménagements cyclables sont ainsi envisagés :

- **Itinéraire 1** liaison Sud, centre-ville vers les zones d'activités (5,5 km).
- **Itinéraire 2** liaison centre-ville vers Gémenos, par la zone commerciale (5 km).
- **Itinéraire 3** liaison centre-ville vers Beaudinard (5 km).
- **Itinéraire 4** liaison centre-ville vers le Piémont du Garlaban (4 km).
- **Itinéraire 5** liaison centre-ville vers la route de la Légion (4,5 km).

- **Itinéraire 6** liaison centre-ville vers le Pôle Alpha (7 km).

Des **itinéraires secondaires** (19 km) : l'aménagement est estimé à 15 km de parcours piéton et cyclable ainsi qu'à 4 km de bandes multifonction.

5. UN CALENDRIER AFFINÉ

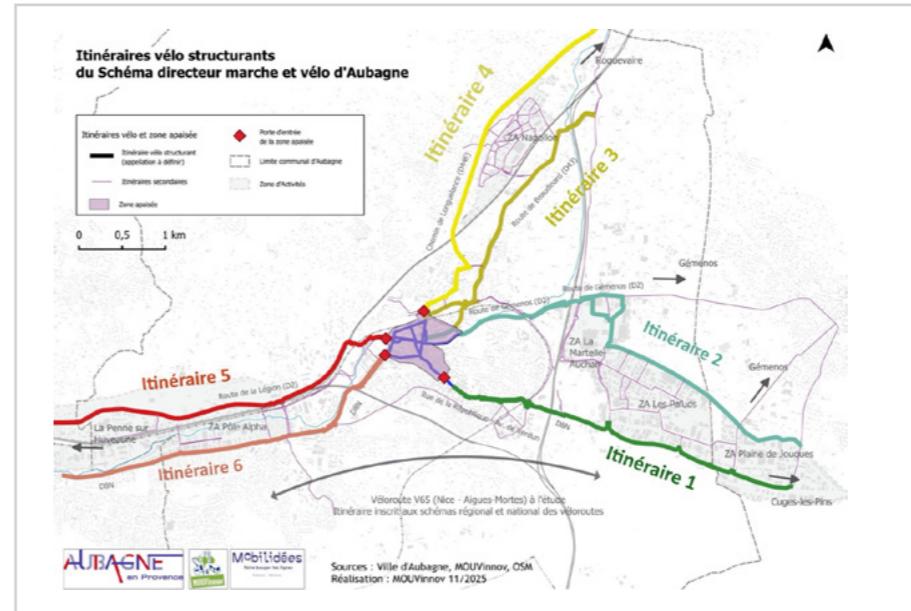
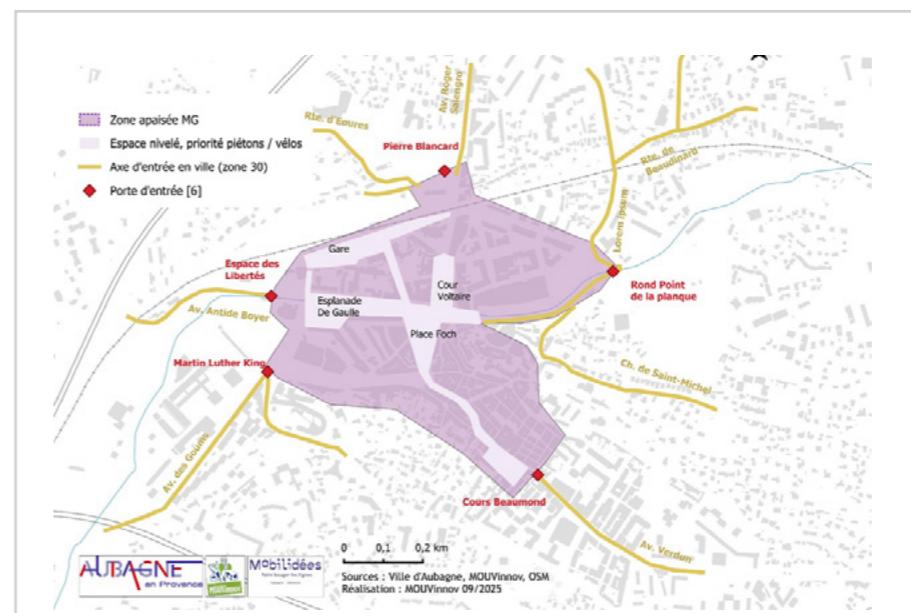
La Ville d'Aubagne a recensé l'intégralité des voiries afin d'en définir les maîtres d'œuvre. Ce schéma ne pourra se réaliser qu'avec le concours de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et du Département des Bouches-du-Rhône, car la répartition des voiries estimée relève pour 23 % de la commune, 45 % de la Métropole d'Aix-Marseille Provence et 32 % du Département des Bouches-du-Rhône. Afin d'organiser la planification des aménagements cyclables à Aubagne, la ville propose un phasage sur la période 2026-2032, ce qui permettra à chacun des partenaires de planifier ses propres travaux et garantira la répartition du financement.

6. UN ITINÉRAIRE VERT EN GESTATION

Le Département des Bouches-du-Rhône s'est engagé dans la création d'**une voie verte** pour relier les deux extrémités est-ouest de son territoire : de La Ciotat aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Cette voie verte sera dédiée aux promeneurs, cyclistes et, en fonction des itinéraires, aux cavaliers.

Le premier tronçon concerne les communes de La Ciotat, Ceyreste, Roquefort-la-Bédoule, Cuges-les-Pins, Gémenos, Auriol, Roquevaire, Aubagne et Allauch, soit environ une vingtaine de kms sur les 100 km prévus.

Pour Aubagne, le tracé proposé, en provenance de la route de Saint-Jean-de-Garguier, traversera le Nord de la plaine de Beaudinard, le secteur de Napolon et rejoindra le massif du Garlaban par les chemins de la Carreirade d'Allauch et de la Font de Mai.





LE CLUB DE RUGBY EN PREMIÈRE LIGNE CONTRE LES DÉCHETS !

À l'initiative de la Ville d'Aubagne, engagée dans la lutte contre les déchets, le club de rugby relève le défi d'un projet pilote inédit visant à faire évoluer ses pratiques de tri et de réduction des déchets. La Brigade Anti Gaspi et la Banque alimentaire accompagneront la structure sportive dans la mise en place d'actions adaptées au quotidien du club de janvier à mai.

Des initiatives ont déjà été menées par le club pour faire évoluer les mentalités : généralisation des gourdes en remplacement des bouteilles en plastique, suppression des emballages individuels pour les goûters, en privilégiant les achats en gros, déplacements mutualisés en minibus. Le but de ce nouveau projet est de sensibiliser dès le plus jeune âge et de transmettre les bons gestes le plus tôt possible, notamment grâce au bébé rugby en s'adressant aux enfants dès 3 ans et à leurs parents. Le 10 janvier, Christian Sylvain et Claude Gouzer, de la Brigade Anti-Gaspi, et Gérard Houdaer, de la Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône, viendront réaliser

un premier état des lieux, afin d'observer ce qui se fait déjà, puis établiront un pré-diagnostic, et des pistes d'amélioration seront envisagées à court, moyen et long terme. Christian Sylvain, président de la Brigade Anti-Gaspi, insiste sur la méthode adoptée : « Nous allons les accompagner, les conseiller, nous adapter à ce qu'ils vont nous proposer. On n'est pas là pour imposer quoi que ce soit, ni pour brusquer ou contraindre les gens. Ce sont les acteurs qui vont donner les priorités. » De janvier à mai, des formations ciblées, courtes et ludiques seront dispensées afin d'aider le club à progresser sur la réduction et le tri des déchets ainsi que la lutte contre le gaspillage. Un bilan sera ensuite réalisé fin mai, puis un nouveau point d'étape en septembre. Pour Cédric Battestini, dirigeant du club, l'objectif est clair : « Il s'agit d'arriver à en faire un peu plus, d'inculquer des habitudes durables à nos licenciés et si on peut être les premiers à lancer la roue, et inspirer d'autres clubs, c'est tant mieux ! » Une manière positive et inspirante pour la Ville comme pour le club de prouver que l'on peut collectivement transformer l'essai et remporter une victoire significative sur le terrain de la transition écologique.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ : PARTIR À LA RENCONTRE DU VIVANT !

Dans le cadre de sa feuille de route de la transition écologique, Aubagne renforce son action en faveur de la préservation de la biodiversité en lançant, pour la période 2025-2027, son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), soutenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Métropole Aix-Marseille Provence et l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE). Les données métropolitaines ont révélé que 22 % de la faune et de la flore recensées sur le territoire se situent à Aubagne, dont 191 espèces protégées, soulignant ainsi les enjeux stratégiques de ce projet.

Cet ABC, mené en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Atelier Bleu et l'association Coopération Planet, vise à mieux connaître et à protéger la biodiversité, en milieu urbain et naturel. En 2025, la LPO a démarré des inventaires faunistiques sur la commune, qui se poursuivront en 2026. Comme l'explique Candy Bellon, animatrice et chargée de mission naturaliste - LPO PACA : « Découvrir et faire découvrir de nouvelles espèces et agir concrètement pour les préserver est un pré-requis indispensable à la mise en place des mesures de gestion en leur faveur. » Des espèces classées vulnérables ont pu être repérées telles que le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe ou le Serin cini, ainsi qu'une diversité remarquable de papillons et d'orthoptères. Élise Cot, responsable du pôle Sensibilisation des publics et accompagnement des territoires - CPIE Atelier Bleu, précise : « Nous accompagnons Aubagne dans la réalisation de l'ABC par des actions de mobilisation citoyenne et d'animation des instances de gouvernance du projet. Nous collaborerons

aussi avec Coopération Planet pour questionner les habitants à propos de la place de la biodiversité dans les aménagements urbains. » À cet effet, le CPIE reconduira le recensement participatif des mares et cabanons de pierre, refuges de nombreuses espèces. 4 mares et 7 cabanons ont déjà été identifiés. En 2026, Coopération Planet proposera des itinéraires urbains à la découverte de la biodiversité ainsi qu'une

charte de jardinage des espaces privés susceptibles de guider les habitants vers des pratiques adaptées et une meilleure gestion des ressources. La commune réaffirme sa volonté de fonder son action publique sur une connaissance partagée du vivant et d'inscrire durablement la biodiversité au cœur de son projet de territoire.



EDUCATION



UN SYSTÈME « ALERTE INTRUSION » POUR SÉCURISER NOS ÉCOLES

La Ville renforce l'accompagnement de ses 25 écoles publiques à l'aide du dispositif d'alerte **My Keeper** dont la téléassistance et la gestion des alertes seront confiées à la police municipale, via le Poste de Commandement et de Supervision Urbain (PCSU). Le service Cadre de vie des écoles, rattaché à la direction Éducation, en assurera le déploiement et le suivi. Objectif : sécuriser les écoles à l'aide de balises connectées, faisant office à la fois d'avertisseur sonore et de déclencheur d'alerte. Au total, 257 boîtiers mobiles seront installés au sein de chaque classe, bureau de direction, restaurant scolaire et espace périscolaire.

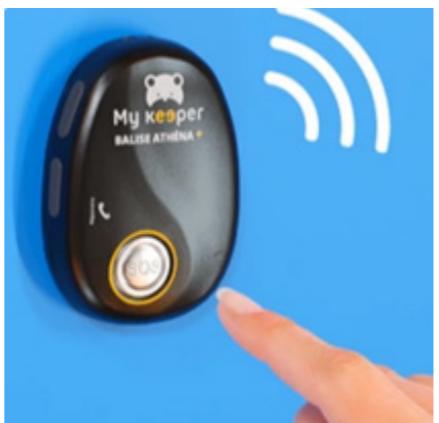
Cet équipement répondait à une demande forte des enseignants, soucieux d'avoir un moyen d'alerte plus efficace que les actuels cornes de brume et sifflets, jugés insuffisants en cas d'intrusion au sein d'une école.

Déjà adopté dans les écoles de la Ciotat et de Marseille, **My Keeper** constitue une solution fiable, opérationnelle et concrète, garantissant une diffusion rapide et structurée de l'information, de même qu'une réponse adaptée au plus près de la situation.

La société **My Keeper** a fourni le matériel ainsi que le logiciel de gestion et accompagne également la Ville dans la prise en main de l'outil. Le 28 novembre dernier, les 130 futurs utilisateurs, équipes pédagogiques et agents municipaux, réunis à

l'Espace des Libertés, ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de ces balises, lors d'une formation assurée conjointement par la société **My Keeper** et la commune.

Son fonctionnement est simple : en cas d'intrusion, un clic prolongé de quelques secondes suffit à lancer l'alerte et à assurer instantanément la mise en place du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Cette activation entraîne simultanément l'envoi automatique d'un signal aux autres balises de l'école et des établissements proches, ainsi qu'un appel et un mail à la Police municipale, précisant l'adresse d'intervention et la localisation GPS de la balise. Ce procédé innovant améliorera significativement la réactivité des équipes, la circulation de l'information tout comme



JEUNESSE

LE PIJ À L'EAJ : CAP SUR DE NOUVELLES AVENTURES !

Le Point Information Jeunesse (PIJ) d'Aubagne a rejoint depuis l'automne les locaux de l'Espace Art et Jeunesse (EAJ) : la création de ce « guichet unique jeunesse » répondra à l'ensemble des attentes des jeunes Aubagnais.

Le PIJ est un centre ressource où la jeunesse peut trouver des informations et de la documentation sur les formations, l'emploi, la santé, le logement, mais aussi sur les loisirs culturels ou sportifs. Membre du réseau Information Jeunesse, le PIJ existe depuis 1984 et a vu son label renouvelé en janvier 2025 pour une période de 6 ans. Ouvert à tous les jeunes de 11 à 25 ans, et 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, il propose par exemple des entretiens personnalisés anonymes et gratuits, des offres de logements, de jobs ou de volontariat, un point d'accès à internet et aux outils bureautiques. Il accompagne la jeunesse aubagnaise avec des dispositifs tels que le Chéquier Jeunes Aubagnais, l'aide pour le transport des étudiants boursiers « Écobus », le dispositif « Aide et Accompagnement de Projets Jeunes », et le rendez-vous annuel "Aubagne Campus"



pour les nouveaux étudiants. Son déménagement vers l'Espace Art et Jeunesse permettra de regrouper sur un même site toutes les offres à destination de la jeunesse, dans leur cursus scolaire comme dans leurs activités extrascolaires.

La nouvelle adresse du PIJ : 170 chemin de Saint Michel. Ouverture de 11h à 18h du lundi au vendredi. Tél : 04 42 01 56 56 pij@aubagne.fr



SENIORS

COMME LES ROIS MAGES... EN PROVENCE !

La Ville d'Aubagne et son Espace Seniors proposent de fêter les Rois en musique et en gourmandises !

La tradition de l'Épiphanie est associée en France au partage de la galette des Rois. Depuis le V^e siècle, ce sont les trois rois mages, apportant des présents à l'enfant Jésus, que les chrétiens célèbrent. À Aubagne, le Gâteau des Rois des seniors fait partie

des deux bals annuels totalement gratuits que la Ville leur organise, avec la Castagnade. Le 30 janvier, le gâteau des rois leur sera offert avec boissons et glaces à l'Espace des Libertés, et ils pourront passer l'après-midi à danser avec un animateur musical en toute



convivialité ! Il suffira d'avoir passé 60 ans et d'être aubagnais. Les seniors déjà usagers de l'Espace Aubagne Seniors peuvent s'y inscrire par téléphone ou en présentiel à partir du 6 janvier, sauf les mercredis matin. Quant aux nouveaux, ils effectueront une première inscription en présentiel avec une attestation d'assurance. Celle-ci totalement gratuite leur permettra de participer à l'avenir à toutes les activités et futurs bals de l'Espace Aubagne Séniors. Chaque année, près de 400 seniors aubagnais participent à cet événement ! En serez-vous ?

Gâteau des Rois des Séniors – le 30 janvier 2026 à 14h, Espace des Libertés. Transport possible sur réservation. Espace Aubagne Séniors – 10 avenue Joseph Fallen – Tél 04 42 18 19 05

❸ COMMERCES

NOUVEAUX ET NOUVEAUTÉ

Ce mois-ci, trois nouveaux commerces aubagnais vous sont présentés.



CASA DI DONNÀ

Mattea a l'entrepreneuriat dans le sang. Ses parents ont toujours fondé des sociétés, au sein desquelles elle a fait ses classes. Mais la jeune femme souhaitait avoir « son truc à elle ». C'est désormais chose faite avec l'ouverture de Casa di donnà, rue Rastègue. Sur place, Mattea propose du **prêt-à-porter féminin**, avec des vêtements uniques et modernes choisis avec goût. Des manteaux, des robes, des pantalons, mais aussi des accessoires avec des foulards, des écharpes, des bijoux ou encore des sacs à main. Mattea possède également un atelier dans sa boutique dans lequel elle réalise de la personnalisation sur demande (broderie et flocage). Et son ambition la porte à vouloir créer sa marque et vendre ses propres créations. **Casa de Donnà, 14 rue Rastègue. Ouvert de 10h à 12h et de 13h30 à 20h. Tous les jours jusqu'à Noël.**

D'GRIFF STORE OUTLET

Envie d'une nouvelle garde-robe à un prix abordable ? Alors D'Griff Store Outlet est fait pour vous. Dans sa nouvelle boutique située sur le cours Foch, Bilal propose une large gamme de vêtements et d'accessoires de marque à prix cassés. Des vêtements issus d'enseignes prestigieuses en fin de série, et donc beaucoup plus abordables, pour les hommes, pour les femmes, et pour les enfants. Sur place, il est possible également de trouver des chaussures, des accessoires, mais aussi un espace bagagerie, du parfum, ou encore du maquillage. Bilal choisit lui-même ses produits avec des vêtements toujours « tendance », branchés ou décontractés, chics ou bohèmes. L'occasion de rafraîchir la garde-robe et de se faire plaisir sans se ruiner.

D'Griff Store Outlet, Cours Foch - Immeuble Le Verdi : Ouvert du Mardi au Samedi, de 10h à 19h30



RESTAURANT TASTER

Taster est une start-up innovante en France qui bouleverse le secteur de la restauration avec son concept unique de restaurants exclusivement virtuels (dark kitchens). À l'ère des repas livrés à domicile, cette entreprise développe des marques culinaires sans avoir besoin d'emplacement physique ouvert au public et propose ainsi des repas uniquement à emporter ou en livraison. À la tête de l'enseigne aubagnaise, Sarah, qui propose 3 « restaurants » différents : Pepe Chicken, spécialisé dans le poulet frit, Out Fry, pour une cuisine à base de saveur coréenne, et Star Smash, pour des burgers inédits. Taster se distingue par son approche moderne et flexible pour combler les attentes des gourmets contemporains. Cette initiative est née du désir de proposer des plats élaborés, accessibles uniquement via des applications de livraison telles que Uber Eats ou Deliveroo.

Taster, 4/6 rue Martinot. Ouvert tous les jours de 11h à 15h et de 18h à 22h30. Livraison et commande sur les applications de livraison.



2026 : LE CAP DE LA RESPONSABILITÉ BUDGÉTAIRE

Pour 2026, la ville d'Aubagne dessine un budget ambitieux et responsable, qui allie rigueur financière et vision pour l'avenir. Construit autour de la réduction de l'endettement et de la stabilité fiscale, il pose les bases d'une gestion équilibrée, fondée sur la maîtrise des dépenses et un recours actif aux financements externes. Ce cadre solide permet de soutenir des investissements stratégiques, destinés à améliorer le quotidien des habitants, renforcer les services publics et préparer le développement durable de la ville. En conjuguant responsabilité et projets d'avenir, ce budget fixe le cap d'Aubagne pour les années à venir.

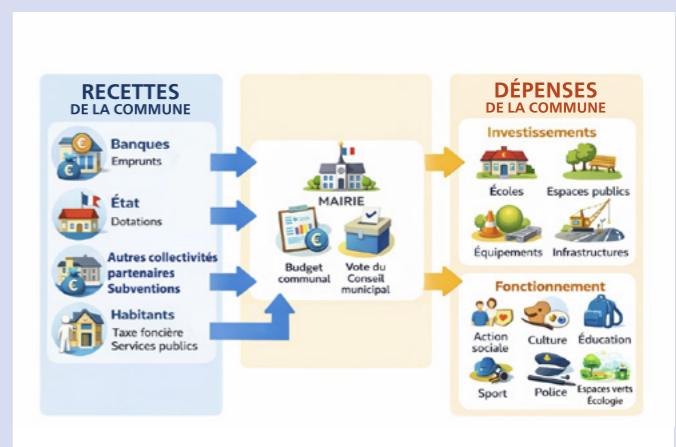
COMPRENDRE LA CONSTRUCTION DU BUDGET MUNICIPAL

Le 24 novembre 2025, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations du budget 2026, une étape obligatoire avant le vote du budget lui-même quelques semaines plus tard. Ainsi, lors de la séance du 18 décembre dernier, le 1^{er} et principal budget de l'année 2026 appelé « budget primitif » était adopté.



Véronique
LUBRANO
Directrice des Finances

son équipe municipale. Les dépenses doivent être égales aux recettes. » Au cours de l'année, il peut s'avérer nécessaire d'ajuster les données du budget primitif. Le Conseil Municipal vote alors des décisions modificatives. L'ensemble de ces prévisions budgétaires donnent lieu à des dépenses et des recettes effectives qui sont consignées dans un document de clôture de l'exercice comptable nommé Compte Financier Unique.





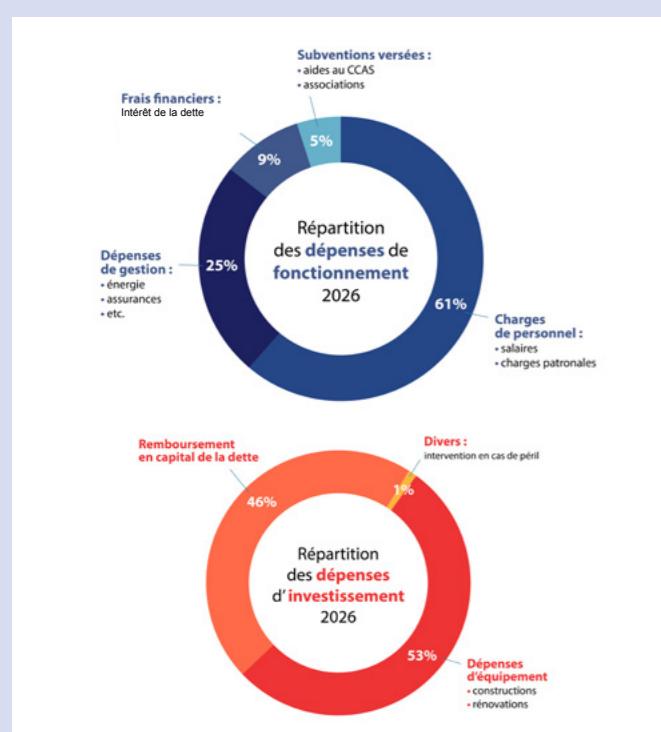
QUELS ENJEUX POUR UN BUDGET ÉQUILIBRÉ?

Le budget primitif 2026 répond à deux enjeux clairs : réduire la dette municipale tout en garantissant la stabilité fiscale pour les habitants. Il s'inscrit dans un contexte marqué par de fortes incertitudes à la fois sur le plan international et au plan national : le cadre financier de l'État reste instable et évolutif. Malgré ces contraintes, la commune maintient une trajectoire budgétaire ambitieuse, fidèle à ses engagements et articulée autour de deux axes forts :

- **Stabilité des taux d'imposition** inchangés pour la treizième année,
- **Maintien d'un niveau d'investissement élevé**, indispensable pour répondre aux besoins des Aubagnais afin d'améliorer durablement leur cadre de vie.

QU'EST-CE QU'UNE DÉPENSE PUBLIQUE?

La dépense publique permet à la commune de répondre aux besoins des administrés en matière d'équipements et de services. Ainsi, la commune procède à des dépenses d'investissement en aménageant l'espace public, en construisant ou rénovant des routes, des écoles, des gymnases, et enrichissant le patrimoine communal. Ces équipements nécessitent des dépenses de fonctionnement : eau, électricité, entretien, assurances, personnel.



Enfin, la **réduction de l'endettement** constitue un enjeu majeur pour la Ville. La dette est historiquement élevée à Aubagne (plus de 130 M d'euros d'encours) : la commune fait partie des villes les plus endettées de France. En conséquence, la charge de cette dette est élevée : la Ville doit rembourser chaque année un capital et des intérêts importants (en 2026, cette charge représente 11,7 M d'euros en capital et 6,6 M d'euros en intérêts). Cette dette limite fortement les marges de manœuvre de la Ville.

QU'EST-CE QU'UNE RECETTE PUBLIQUE?

Pour pouvoir dépenser et investir, la Ville a besoin de recettes provenant majoritairement des impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation sur les résidences secondaires,) et des impôts nationaux redistribués pour partie à la commune par l'État sous forme de dotations. La Région, le Département, la Métropole lèvent aussi de la fiscalité qui peut être reversée vers les communes, souvent sous forme de subventions, pour financer des actions, des événements ou des investissements. Les recettes sont issues également de redevances payées par le public utilisant les équipements et services de la commune. Enfin, la commune peut emprunter pour financer ses projets d'équipements.



UNE GESTION RESPONSABLE

La réduction de la dette s'appuie sur une maîtrise rigoureuse des dépenses publiques et le recours ciblé à des financements externes. Cette stratégie permet de préserver les équilibres financiers tout en maintenant le niveau de service rendu aux habitants.

MAÎTRISE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

Le Budget primitif 2026 s'inscrit dans la continuité d'une gestion maîtrisée des dépenses : la commune continue à investir tout en maintenant sa volonté de désendettement, car le poids historique de la dette ne peut qu'inciter à limiter le recours à l'emprunt. Hervé Berthier, Directeur Général des Services de la Ville, souligne : « Les dépenses de personnel, qui s'élèvent à 47,5 M€, représentent 61 % du budget de fonctionnement, et restent le 1^{er} poste de dépenses malgré une recherche

continue d'optimisation de la masse salariale. L'impact cumulé des mesures gouvernementales précédentes (revalorisation du point d'indice) ainsi que d'autres obligations réglementaires attendues (augmentation des cotisations patronales en 2025, 2026, 2027 et 2028, pour la retraite des fonctionnaires territoriaux) nécessiteront un suivi attentif. »

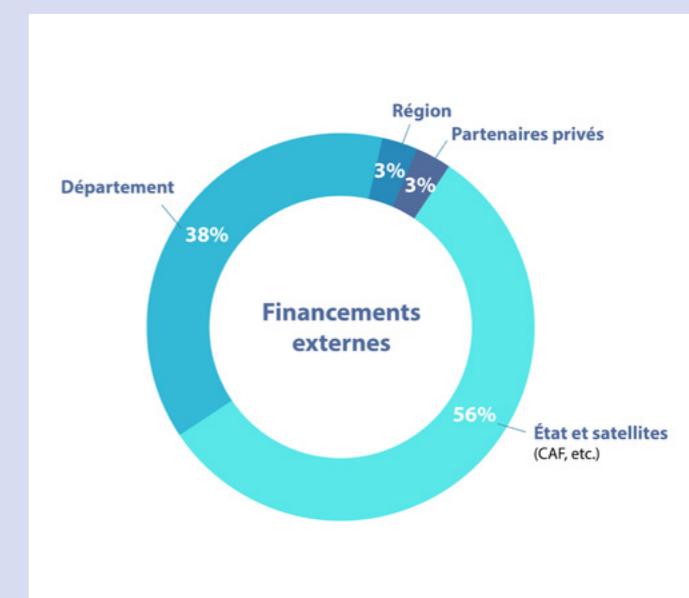
Hervé BERTHIER
Directeur Général des Services

LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS EXTERNES

Les prévisions budgétaires en matière de subventions, soit 6,9 M€, sont en diminution par rapport à 2025. En effet, si le **Département** reste l'un des partenaires financiers privilégiés de la Ville à travers son dispositif d'Aide aux travaux de proximité, son engagement pluriannuel pour le financement de près de 22 M€ de dépenses d'équipement arrive à son terme avec l'exercice 2026 et les derniers chantiers éligibles au contrat.

Quant à l'**État**, il continue en 2026 à financer le pôle éducatif des Passons en matière d'investissement. À travers l'un de ces satellites, la **CAF**, il finance également des dépenses de fonctionnement relatives aux établissements d'accueil des jeunes enfants.

Par ailleurs, la Ville bénéficie de plusieurs dispositifs de soutien pour ses actions en faveur de la protection de l'environnement et de la propreté urbaine. D'autres dossiers de subventionnement sont en cours d'instruction ou vont l'être, auprès des différents partenaires financiers de la Ville.



LES CHIFFRES À RETENIR POUR 2026 :

- Taux des impôts locaux inchangés :
 - TFB : 49,13 %
 - TFNB : 50,65 %
 - TH résidences secondaires : 22,01 %
- Une masse salariale maîtrisée à 47,5 M€
- 13,4 M€ de dépenses d'équipement
- 18 M€ de remboursement capital + intérêts de la dette



INVESTIR POUR L'AVENIR

Investir dans les projets d'avenir, c'est permettre à la ville de se développer tout en améliorant le quotidien de ses habitants. Ces investissements stratégiques posent les bases d'un futur durable et dynamique pour Aubagne.

En matière d'investissement - total dépenses d'équipement 13,4 M d'euros -, une part significative du budget sera consacrée à l'achèvement du pôle éducatif des Passons - près de 8 M€ - projet emblématique de cette deuxième mandature. Le chantier de construction a débuté en novembre 2024. À ce jour, le gros œuvre est terminé. Dès ce début d'année, les façades se revêtiront de leur parement en brique, avec isolation par l'extérieur.

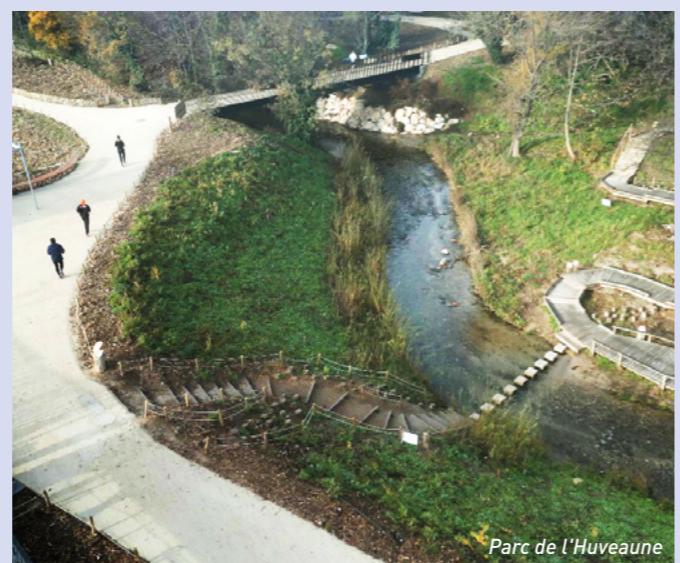
Parallèlement, la Ville poursuivra la rénovation de son patrimoine et l'aménagement de l'espace public, dans une logique de développement durable. Pour illustration, 2026 marquera le lancement des travaux de raccordement de la piscine Alain Bernard au réseau de chaleur urbain.

En matière d'infrastructure sportive, la commune poursuit l'embellissement de ces installations - plus d'1M€ -. Le Tennis Club Aubagnais recevra deux nouveaux courts entièrement couverts et refaits à neuf en 2026. La réalisation d'un terrain dit « 3 raquettes », composé d'un court de tennis, d'un terrain de badminton et de tables de ping-pong, en libre-service viendra conforter la vocation familiale des aménagements récemment réalisés, tandis que les travaux de réfection du sol du gymnase du Charrel débuteront dès janvier.

Enfin, la renaturation du nouveau parc de l'Huveaune - environ 0,6 M€ - visant à revitaliser le fleuve et sa biodiversité, à réduire le risque d'inondation et à faire profiter les habitants de nouvelles

activités, offre un îlot de fraîcheur à proximité du centre-ville.

Le Budget primitif 2026 traduit la volonté constante de la commune de garantir un service public de proximité efficace, tout en renforçant l'attractivité, la vitalité et l'identité du territoire aubagnais, dans un cadre financier maîtrisé et responsable. L'année 2026 prolongera la dynamique initiée autour du positionnement culturel et identitaire de la ville. Après la restitution en 2025 de la filière Argile à la Ville et l'organisation d'Argilla, Aubagne continuera d'assumer pleinement son rôle d'ambassadrice des arts de l'argile au sein de la Route européenne de la céramique.



Pôle éducatif des Passons



HANDICAP

LA FÊTE FORAINE, UN TOURBILLON DE BONHEUR INCLUSIF

Pour la 8^e année consécutive, les forains ont réservé leurs manèges et autres attractions tout un après-midi à l'intention des personnes en situation de handicap le 4 décembre dernier, pour le plus grand bonheur des participants et de tous les acteurs mobilisés !

Accompagnées d'encadrants et d'étudiants, les 200 personnes présentes en situation de handicap mental, moteur, mal-voyants ou malentendants n'auraient raté ce rendez-vous pour rien au monde, profitant gratuitement de la fête foraine de 13h30 à 16h. Au programme : Palais du rire, trampolines, bulles sur l'eau, loteries de peluches, carrousel, chenilles, chaises volantes, tir à la carabine, maison hantée, machines à griffes, punching-ball, auto-tamponneuses, tout en savourant de délicieux churros en guise de goûter de Noël offerts également par les forains. La Ville, au travers de sa Mission Handicap et de son Service Vie Citoyenne & Étudiante, a contribué activement à l'organisation et au bon déroulé de ce temps inclusif, solidaire et festif : en assurant, d'une part, le lien avec les structures spécialisées au nombre de 21 cette année, et, d'autre part, en coordonnant la venue d'étudiants. Cette année encore, 17 étudiants issus de la filière STAPS - spécialité Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) - avaient répondu à l'appel, ravis de proposer leur aide et de vivre une expérience aussi enrichissante. Et pour la première fois, 15 lycéens inscrits en Bac pro, Animation enfance et personnes âgées au Lycée Gustave Eiffel, étaient associés à cette initiative, offrant une approche ludique et conviviale pour les sensibiliser à la diversité et les encourager à être acteurs de la vie sociale. Stan Truqui, porte-parole des forains,

un souffle de liberté pour les personnes en situation de handicap réunis hors de leurs établissements spécialisés, et la fête foraine devint un espace de rires, de sensations et de complicité.

La générosité des forains s'est également illustrée lors d'un don de 870 € effectué dans le cadre du Téléthon.





THÉRÈSE NEVEU, L'ÂME DE LA TRADITION SANTONNIÈRE

Les santons, nés à Naples, arrivent en Provence vers la fin du 16^e siècle, d'abord en nombre restreint. Leur essor est intimement lié à la Révolution Française : privés de crèches publiques, les foyers se réapproprient cette tradition, devenant très populaire dès la fin du 18^e siècle. Le marseillais Jean-Louis Lagnel innove en façonnant les premiers santons d'argile moulés, baptisés « *santoun* » signifiant « *petit saint* ». Ces santons à prix réduit produits en grande quantité remportent un tel succès qu'une foire est créée à Marseille dès 1803. Au 19^e siècle, les ateliers familiaux se multiplient, chacun développant son propre style, tout en restant fidèles à l'identité provençale. Et sous l'influence du poète Frédéric Mistral, qui fonde le Félibrige, la crèche se développe en parallèle avec la Pastorale, contribuant ainsi au rayonnement de la culture provençale.

THÉRÈSE NEVEU, UNE VIE FAÇONNÉE PAR L'ARGILE

Née à Aubagne le 4 février 1866 au n°1 de la rue des Hôtes, aujourd'hui rue de la Fraternité, Thérèse Neveu fut et reste la mère du santon moderne. Avec son époux Louis Neveu, nommé sacristain, ils emménagent à la Tour de Clastre, près du presbytère. Si Thérèse Neveu se lance dans la création de santons, c'est pour réaliser une crèche à son goût. **Entre 1890 et 1914, son atelier de la cour de Clastre, jouxtant la maison connaît un essor remarquable, atteignant même près de 15 000 exemplaires en 1925.** Devenu l'un des plus importants d'Aubagne, il vaudra à Thérèse son surnom de « *Dame de Clastre* ». Proche de Frédéric Mistral, elle lui offre des pièces d'exception qu'il dépose au Muséon Arlaten d'Arles et que l'on peut toujours admirer. Pour la remercier, il lui écrira une lettre intitulée « *Ma Bello Santouniero* », témoignant de son admiration sans bornes pour son remarquable talent. Thérèse meurt le 10 juillet 1946 à l'âge de 80 ans, laissant en héritage l'excellence d'un

savoir-faire inscrit désormais au cœur de l'identité provençale.

LA PIONNIÈRE DE L'ART SANTONNIER

Thérèse Neveu révolutionne l'art santonnier, au travers de trois innovations décisives : la cuisson des santons, d'abord. Jusque-là séchés au soleil, les santons sont fragiles. Grâce à son frère Louis Sicard, céramiste, Thérèse inaugure la cuisson des figurines d'argile dans un four à bois. Cette méthode, inédite à l'époque, leur confère une solidité incomparable, les rendant aptes à leur conservation et à leur commercialisation. Elle est aussi la première à « *santonnier* » les Aubagnais de son époque, à l'image de Margarido, venant de Marseille rendre visite à son cousin le curé Blanc d'Aubagne ou de Virginie de Garlaban, ainsi que les personnages des pastorales, comme Pistachié joué par Victor Raynaud. Thérèse Neveu étant sensible au mouvement du Félibrige voué à la défense et à la promotion des langues régionales, elle ajoute des

personnages du Félibrige et de la littérature provençale, tels Frédéric Mistral en chasseur ou Charles Riéu dit Charloun, poète berger du Paradou. Enfin, première femme à devenir santonnier, elle invente ce métier, et la beauté de ses santons est aujourd'hui partout reconnue, en France comme à l'international.

2026 : L'HOMMAGE À UNE FEMME D'EXCEPTION

Pour célébrer le 160^e anniversaire de sa naissance et le 80^e de sa disparition, la Ville prévoit des événements tout au long de l'année : l'exposition « *Trésors de la crèche Neveu* » à l'affiche jusqu'au 27 février à l'Hôtel de Ville, de même que la crèche de l'Église Saint Sauveur, ouverte chaque matin jusqu'au 2 février, dévoilent toute la poésie des santons de Thérèse Neveu. Le 4 février et le 10 juillet seront bien sûr des journées spéciales, réservant leur lot de surprises. Son arrière-petite-fille, Sylvie Neveu-Prigent nous en dit un peu plus sur la première date : « *Le matin, nous monterons à Garlaban pour faire connaître le portrait de*

la santonnier, dessiné par Édie Tempier et gravé sur une roche, avec l'aide de Louis Douard, pour l'association « les Santons de Thérèse Neveu » ». Puis des scènes de la Pastorale s'inviteront dans l'exposition, faisant dialoguer le théâtre et les santons. Le 11 novembre, la Médiathèque Marcel Pagnol offrira une lecture théâtralisée du journal intime de Madeleine Neveu.

Une reconnaissance méritée pour cette femme visionnaire, dont le génie créatif et l'authenticité des œuvres continuent d'éclairer et de faire vivre la renommée de la santonnier d'Aubagne.



UN ROUND POUR LA GLOIRE



AHMED BOUCHIBER

Membre de la « Boxing Team Louragh » installée au cœur du quartier du Charrel, Ahmed Bouchiber n'a pourtant pas choisi la boxe par passion : son père, qui cherche à le canaliser et lui éviter des erreurs de jeunesse, le convainc de s'inscrire à un cours de boxe. Ahmed tombe aussitôt amoureux de la discipline : « *J'ai découvert le lâcher-prise, la tranquillité qui t'envahit lorsque tu t'es bien défoulé!* » Combat après combat, Ahmed développe des qualités qu'il n'imaginait pas, et d'abord un mental d'acier : « *Il ne lâche jamais!* » souligne Omar Louragh, son entraîneur. « Ses combats sont spectaculaires, il sait créer l'engouement autour de lui! ». Sur le ring, le garçon, calme et réservé, se transforme en guerrier redoutable. Il avoue ne pas consacrer trop de temps à étudier ses adversaires, préférant travailler sur ses propres qualités et renforcer ses

points faibles. Lorsqu'il se glisse entre les cordes et se présente sur le ring le soir du 10 octobre, Ahmed sait que la victoire ne peut lui échapper. **Il a préparé ce championnat du monde de kick-boxing, summum d'une carrière de dix années, avec une détermination presque surhumaine** : « *J'ai consacré 3 mois et demi à un entraînement intensif, 5 heures par jour. Je me suis fait aider par un coach mental, je suis allé jusqu'à pleurer de douleur et de fatigue, à l'entraînement, chez moi... Mais je savais que je ne pouvais pas faire plus. Je ne pensais qu'à gagner, rien d'autre ne pouvait arriver!* » De fait, lorsque son adversaire tombe à genoux avant la fin du premier round, **Ahmed Bouchiber laisse exploser sa joie : il vient de remporter la prestigieuse ceinture mondiale WACO en poids léger, deux semaines avant ses 30 ans.**

Ce titre décroché à maturité bouleverse la fin de sa carrière. Alors qu'il s'était donné une limite à partir de 30 ans, de nouvelles perspectives s'ouvrent à lui. Ses nouveaux challengers se bousculent déjà à la pesée ! « *Je garde les pieds sur terre. Ce titre ne m'a pas changé, je suis resté simple. J'aime la vie, mes amis, ma famille!* » Reconnaissant du travail exceptionnel réalisé dans son club du Charrel par son coach Omar Louragh et ses coéquipiers, il envisage une deuxième partie de carrière consacrée à l'entraînement des plus jeunes : « *Je suis pour l'instant le seul champion de monde de ma génération dans la région. J'ai envie de transmettre mon expérience aux jeunes boxeurs pour qu'ils puissent se persuader que tout est possible.* » **Et pourquoi pas une deuxième ceinture lorsqu'il remettra son titre de champion du monde en jeu au printemps prochain ?**

SPORT

LE TENNIS AUBAGNAIS SE MODERNISE

Les deux nouveaux courts couverts du Tennis Club Aubagnais seront opérationnels dans les prochaines semaines. Une bonne nouvelle pour les nombreux licenciés !

Les deux courts entièrement refaits à neuf seront colorés : **violine à l'intérieur du court et bleu sur l'extérieur**. Ils seront abrités sous un bâtiment à ossature de bois, répondant aux normes de la Fédération Française de Tennis pour l'accueil des compétitions nationales. Sont ainsi prévues des façades en toile tendue blanche favorisant l'apport de lumière naturelle, un bardage coloré en partie basse et un accès pour les personnes à mobilité réduite. La réfection des deux courts extérieurs d'origine, dégradés par l'humidité dans cette zone faiblement éclairée durant l'hiver et peu utilisés pour cette même raison, ainsi que leur couverture en conformité avec les normes en vigueur, permettront ainsi de proposer davantage de courts couverts dans l'enceinte du club. **L'objectif est également d'offrir de meilleures conditions de jeu aux quelque 500 licenciés**

du club de Saint-Pierre, même lorsque la météo est défavorable. Dans l'attente d'une livraison qui devrait intervenir en

ce début d'année, le Tennis Club Aubagnais poursuit l'embellissement de ses installations.



L'ACADEMIE DES FUTURS CHAMPIONS

Le club Aubagne Garlaban Basket s'est doté d'une académie pour les jeunes basketteurs de moins de 18 ans en 2024, sous la houlette d'Édouard Choquet, directeur technique et ancien professionnel.

Cette académie ressemble à un centre de formation : cinq entraînements terrain par semaine, une séance d'athlétisme, une séance de musculation, coaching nutritionnel, préparation mentale, séances de vidéo, soins. L'équipe des U18 d'Aubagne Garlaban Basket, évoluant en Régionale 1, bénéficie d'une structure de haut niveau et d'un staff expérimenté : **Édouard Choquet, directeur technique et de la préparation mentale, ex champion de France avec l'ASVEL en 2016, Patrice Atembina, entraîneur, ancien professionnel avec l'équipe de Hyères/Toulon, et Raman Pio-Malsert, adjoint.** Pascal Rochette, directeur sportif du club, nous confie : « *L'enjeu de ce projet repose sur l'encaissement d'une génération de joueurs de talent en leur offrant un environnement idéal pour qu'ils s'y développent.* » Grâce à des liens étroits avec l'équipe de Fos Provence Basket et un partenariat avec

le Lycée Joliot-Curie, l'Aubagne Garlaban Basket combine haut niveau et formation des jeunes joueurs, permettant à

ces lycéens de bénéficier d'un emploi du temps adapté à la pratique du basket.



CULTURE

NUITS DE LA LECTURE : VOYAGE AU CŒUR DES MOTS !



Dans le cadre des Nuits de la Lecture, placées sous le thème « Des villes et des campagnes », la Médiathèque, l'Espace Art et Jeunesse (EAJ) et les Maisons de quartier vous proposent, du 20 au 25 janvier, une programmation célébrant le plaisir de lire, d'une manière originale et accessible à tous !

Après l'atelier de lecture et la création d'un triptyque, associant ville et campagne, orchestrés par la Maison de quartier du Centre-ville le 20 janvier, la Maison de quartier de la Tourtelle offrira une soirée au son d'un oud oriental le 23 janvier dès 18h30. La dégustation d'une soupe au potiron, d'un chocolat chaud et de biscuits viendra parfaire ce moment de partage convivial. Et le 24 janvier, dès 19h, à l'EAJ cette fois, un duo d'animatrices vous conviera à un nouveau moment familial, ludique, créatif, et bien sûr gourmand ! À la Médiathèque Marcel Pagnol, dès 15h, une aventure pour les plus jeunes sera contée, suivie à 17h30 de deux temps de lecture, le premier par des usagers volontaires et le second en musique mené par Valérie Thyot, autour du recueil « D'une bibliothèque à l'autre »

de Romain Boissié. Ces événements intergénérationnels et inclusifs s'inscrivent dans la lignée des grands rendez-vous nationaux valorisant la lecture publique, offrant une occasion originale de redécouvrir la lecture à travers des moments

fédérateurs accessibles à tous.

Renseignements et inscriptions à partir du 10 janvier auprès des structures mobilisées.



LA NUIT DES CONSERVATOIRES : TROIS LIEUX POUR MILLE ÉMOTIONS !

Après une première participation à la Nuit des Conservatoires couronnée de succès l'an dernier, les équipes du Conservatoire ont imaginé, pour cette nouvelle édition, une programmation éclectique et raffinée, promettant d'enchanter tous les publics !



Dans le cadre de l'ouverture de l'année 2026, élèves et professeurs vous donnent rendez-vous le 30 janvier prochain pour une soirée artistique au sein de trois établissements culturels de la Ville. L'Espace des Libertés mettra à l'honneur, de 18h à 21h, un trio de professeurs trompette-clarinette-piano, avant de laisser la place aux élèves des classes d'instruments à vents, à cordes, puis à la classe de guitare flamenca de Juan Carmona. À La Médiathèque, de 18h à 20h, les classes de musique de chambre et de piano seront présentées. Julia Smadja, compositrice et accompagnatrice, y présentera deux de ses œuvres : un quatuor

à cordes, joué par des élèves et une pièce pour piano qu'elle interprétera en solo. Au Conservatoire, la soirée sera rythmée de 18h30 à 21h par différentes prestations : chorales, duo harpe-chant lyrique, scènes de théâtre, cours ouverts de danse et de musiques actuelles. Par la richesse de ces prestations, cette Nuit des Conservatoires mettra en lumière la diversité des disciplines enseignées, confirmant la place essentielle du Conservatoire dans la vie culturelle aubagnaise.

Accès gratuit dans la limite des places disponibles sur réservation via : Le conservatoire – Site de la ville d'Aubagne.

VIE ASSOCIATIVE

AMI TOMAKE : UNIS POUR AGIR

Cette association agit pour le bien-être de l'enfant et sa famille et développe à Aubagne des activités dédiées aux personnes à besoins particuliers ainsi que des activités ouvertes à tous favorisant l'inclusion.

Créée en 2013, l'association Ami Tomake propose des activités de sport, de bien-être et de loisirs pour enfants et adultes en situation de handicap. « Ami Tomake » signifie « Je t'aime » en bengali, reflétant l'esprit bienveillant de cette structure. L'association poursuit un double objectif : offrir des activités adaptées aux personnes présentant des troubles du neurodéveloppement (autisme, troubles de la communication, troubles des apprentissages, troubles moteurs, TDAH) et proposer des activités accessibles à tous, encourageant la participation partagée.

Elle développe aussi des ateliers comme « La tête, le cœur et les jambes » pour les troubles cognitifs, des séances de Sport plaisir pour ados et adultes, de la Ludygym adaptée, des séances multisensorielles Snoezelen, ainsi que les Mercredis sport et loisirs et les stages



vacances. Reconnue « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale », Ami Tomake est implantée depuis plus de 10 ans à Aubagne et joue un rôle essentiel dans

l'accompagnement des familles et la promotion d'une société inclusive.

www.ami-tomake.fr



TOUT LE MONDE PEUT FAIRE DU BÉNÉVOLAT

Que vous soyez lycéen, étudiant, salarié, en recherche d'emploi, retraité... Le bénévolat vous attend ! Les annonces ci-dessous vous intéressent ? Contactez la Maison de la Vie Associative au 04 42 18 17 75

ASSOCIATIONS CHERCHENT :

- Bénévoles pour recevoir des personnes en recherche de mission de bénévolat et les orienter vers les associations du territoire qui en ont exprimé le besoin
- Bénévoles pour missions ponctuelles (1 ou plusieurs journées) en Avril, Mai et Juin 2024 : aide à l'encadrement d'ateliers ludiques en direction d'enfants/adolescents et de journées sportives jeunes et adultes
- Un bénévole pour renforcer l'équipe dirigeante déjà constituée de trois personnes. Formation et accompagnement assurés
- Bénévoles pour constituer un groupe de compétences au service des Associations
- Bénévoles pour permanence accueil téléphonique le mercredi après-midi et le vendredi après-midi
- Bénévoles (de 25 ans à ...) pour participer officiellement aux conseils d'Ecoles maternelles et élémentaires, secteur AUBAGNE et ROQUEVAIRE
- Bénévoles pour plantation et entretien de jardins partagés (partage des récoltes)
- 4 bénévoles : 1 Responsable formation, 1 Assistant pour ses projets internationaux, 1 secrétaire animateur/trice, 1 jardinier
- Bénévoles pour installation/désinstallation des collectes de sang sur Aubagne (le 1^{er} mardi de chaque mois) + une secrétaire adjointe
- Bénévoles pour renforcer l'équipe qui tient par roulement un commerce équitable (vente, encaissements, mise en rayon, ...) et/ou animer des réunions de sensibilisation au commerce équitable en milieu scolaire
- Bénévoles pour accompagner et co-animer avec un déficient visuel des ateliers ludiques de sensibilisation au handicap dans les écoles, collèges, lycées et centres de formation (formation assurée) et aider à la tenue d'événements (loto, marché de Noël, concert...)
- Parrains pour informer jeunes en recherche d'emploi sur le monde du travail, métiers, conditions d'accès, coaching
- Bénévoles sensibles aux sujets de l'environnement pour agir dans le domaine de la transition écologique



L'OBSERVANCE : DU HAUT DE CE CLOCHER, QUATRE SIÈCLES CONTEMPLENT LES AUBAGNAIS !



Doté d'une particularité architecturale originaire de l'ancien Comté de Nice et du Piémont italien, notre clocher en belles pierres de taille domine les toitures de la ville. Il est l'unique représentant dans les Bouches-du-Rhône de la trentaine de clochers triangulaires répertoriés dans le sud-est de la France.

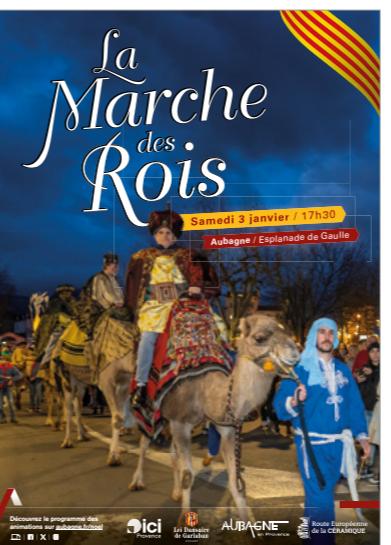
Le couvent de l'Observance donne son nom à tout un quartier nouvellement établi au début du XVII^e siècle sur des terres à l'est de la cité médiévale. Sa fondation s'inscrit dans le contexte religieux de la Réforme catholique qui voit la France se couvrir de lieux de culte. Aubagne accueille alors de nouvelles congrégations et confréries de pénitents. **Les frères mineurs Observantins s'installent en 1610 dans la ville neuve en faisant l'acquisition de vingt-quatre parcelles.** Cinq sont réservées pour la place de l'Observance (aujourd'hui place Joseph Rau) tandis que les autres reçoivent les bâtiments conventuels, le jardin, le cimetière et la grande église, sous le vocable de **Notre-Dame d'Espérance, dont la première pierre est posée le 12 mai 1613.** Le clocher triangulaire élevé sur une belle trompe est construit en 1675 selon l'ordre toscan.

Très dévoués à la population, notamment pendant la peste de 1720, seuls quatre frères Observantins sont encore présents à la veille de la Révolution. Les bâtiments, saisis, commencent alors leur lente disparition. Plusieurs sont vendus et l'église est abattue en 1890 pour créer une place publique. Son

collatéral gauche, la chapelle de Notre-Dame du Bon-Secours, est démolie pour laisser place aux nouvelles Halles en plein air en 1973. Le marché au détail de l'Observance est né, il fonctionnera tous les samedis pendant près de 30 ans.

Aujourd'hui, que reste-t-il de cet ensemble ? La Sainte Table, transportée en 1929 dans l'église de Camp-Major en cours de construction. Une Vierge à l'enfant du XVII^e siècle, en marbre, de l'artiste génois Leonardo Mirano, placée en 1969 à l'église Saint-Sauveur. Un beau vitrail, une première fois sauvé et enchâssé dans le Petit Monde de Marcel Pagnol, conservé aujourd'hui en mairie-annexe. Le clocher triangulaire, consolidé en 1977 et la Chapelle des Filles de Marie (aujourd'hui Saint-Jérôme). Cette dernière abrite une très belle crèche provençale réalisée par Daniel Scaturro, maître-artisan santonnier et meilleur ouvrier de France, ainsi que les tableaux d'Albert Lopez, gendre de Thérèse Neveu, notre talentueuse santonnière qui sera célébrée tout au long de l'année 2026.

*Visites possibles le mercredi de 9h à 11h.



La Marche des rois
Rendez-vous au cours Foch pour la traditionnelle procession des trois rois mages : guidés par l'étoile du berger, Gaspard, Melchior et Balthazar chemineront à dos de dromadaires accompagnés de leurs pages et suivis de leurs ânes. **Samedi 3 Janvier - 17h30, depuis le Cours Foch vers L'Église Saint Sauveur.** La marche est suivie du feu d'artifice depuis le Stade de Lattre à 19h30.



4 janvier 2026
Espace des Libertés AUBAGNE

14h30 - Entrée 12€ (-12ans 6€)
Renseignements : 06 64 89 92 96

Pastorale Maurel

L'Envejo De Jouga présente la pastorale Maurel, une pièce de théâtre écrite par le Marseillais Antoine Maurel qui se joue au mois de janvier depuis 1844 en Provence. Cette pièce est la représentation anachronique et extrapolée en Provence de la naissance du Christ. **Le dimanche 4 janvier 2026 à 14h30, à l'Espace des Libertés (renseignements au 06 64 89 92 96).**



Appel à candidatures - Salon des Écrivains

Dans le cadre de la 4^e édition, qui aura lieu le 23 mai prochain, les auteurs résidant à Aubagne et dans la vallée de l'Huveaune ou proposant un contenu en lien avec le territoire peuvent candidater **à partir du 5 janvier et jusqu'au 28 février** à l'adresse : service.culturel@aubagne.fr



Pastorale Fallen
L'Escandihado Aubanenco interprète la Pastorale du "bon docteur aubagnais Joseph Fallen", médecin, poète, félibre, dramaturge, conférencier et conteur. Cette pastorale a été écrite pour des rôles uniquement féminins. **Le dimanche 11 janvier 2026 à 15h, à l'Espace des Libertés (renseignements au 06 29 85 06 66).**



Conférence « La Nativité, des origines à nos crèches »
L'Association Les Amis du vieil Aubagne propose une conférence animée par Annie Berni : « La Nativité, des origines à nos crèches » le **17 janvier à 15h en la chapelle de l'Observance**. Elle abordera les récits fondateurs de la Nativité dans les Évangiles et l'évolution des crèches. Entrée libre.



Spectacle Christelle Chollet
La comédienne Christelle Chollet célèbre ses 20 ans de carrière en chansons et en sketches le 29 janvier prochain au théâtre Comœdia à l'occasion d'un nouveau One-Woman-Show musical.

Le Groupe « Pour faire renaître Aubagne » - Joëlle MELIN, Présidente, et Régine-Brigitte NIETO - n'a pas transmis sa tribune.

URBANISATION : RETOUR À LA RAISON

Le Conseil Métropolitain réuni le 15 décembre dernier a validé, dans la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Aubagne, plusieurs avancées attendues par de nombreux·ses Aubagnais·es : retour en zone protégée du secteur de la carrière Borie, consacrant la mort du projet de décharge et préservant cette zone naturelle de tout autre projet à venir, arrêt de l'urbanisation au hameau de Saint Pierre, limitation dans l'OAP Pin Vert (quelle idée, aussi, de vouloir construire sur un corridor écologique!) et retour en zone agricole du secteur de Beaudinard, si capital pour notre plaine vivrière du nord de la ville.

C'est une grande victoire pour notre ville. Merci aux militant·es des collectifs d'habitants qui travaillent sans relâche pour limiter l'impact mortifère de la politique d'urbanisation galopante de la majorité actuelle. Unis et déterminés, les citoyens organisés sont indispensables à la vitalité démocratique de notre ville et à la préservation du bien commun.

De bonnes nouvelles qui en préparent d'autres pour une année 2026 que nous souhaitons pleine de réussites et d'espoirs.

Le Groupe « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes (RGE) »

Clémentine FARDOUX et Denis GRANDJEAN, co-Présidents du groupe RGE, Dominique BENASSAYA NIVET, Alexandre LATZ, Valérie BOISSON, Magali GIOVANNANGELI, Yves PERRIN-TOININ, Arthur SALONE et Jean-Pierre SQUILLARI

UN BUDGET RESPONSABLE ET AMBITIEUX POUR 2026

Lors du dernier Conseil municipal du 18 décembre dernier, la municipalité a voté un budget responsable et ambitieux pour l'année 2026. S'élèvant à 112 millions d'euros, ce budget répond pleinement aux ambitions que nous nous sommes fixées pour les Aubagnaises et les Aubagnais : poursuivre la réduction de la dette héritée de l'ancienne majorité de gauche en nous appuyant sur une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement tout en continuant à investir dans les équipements publics structurants afin de permettre à la ville de se développer et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants. En matière d'investissement, la priorité sera ainsi donnée à la finalisation du Pôle Educatif des Passons, à la rénovation du patrimoine communal (écoles, bâtiments communaux, équipements sportifs...), à l'aménagement de l'espace public (voies) ainsi qu'au lancement des travaux de raccordement de la piscine Alain Bernard au réseau de chaleur urbain dans une logique de développement durable. S'agissant du fonctionnement, nous maintiendrons un soutien constant aux associations sportives, culturelles et sociales qui portent haut les couleurs de la ville d'Aubagne, et ce sans augmenter les taux d'imposition locaux pour la 13^{ème} année ! Ce résultat est le fruit d'un travail permanent de bonne gestion des deniers publics qui permettent à la fois d'investir pour l'avenir des générations futures tout en mettant en œuvre des politiques de solidarité et de proximité indispensables au bien-être des Aubagnaises et des Aubagnais. Nous vous adressons les meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2026 !

Le Groupe « Les Républicains et Apparentés »

Danielle MENET et Pascal AGOSTINI, co-présidents, Brigitte AMOROS, Jeremy COETTO, Laurent GUEDJ, Matthieu HERMANT, Yoann LEANDRE, Jean-Bernard LOUIS, William MIROUX, Valérie ELBAZ, Geneviève MORFIN, Marc ZANARINI, Léo MOURNAUD, Jeremy PANGOURASSOU, Vincent RUSCONI, Hélène TRIC

LES PROJETS DE MOBILITÉ DEVIENNENT RÉALITÉ

Après deux années de travaux, les premiers essais du Val'Tram ont eu lieu les 18 et 19 décembre derniers sur le tronçon entre la gare d'Aubagne et la station Napolon. Dès janvier, les essais techniques se poursuivront afin de vérifier le fonctionnement des installations sur l'ensemble du trajet jusqu'à La Bouilladisse. Une entrée en service du Val'Tram pour les usagers est prévue pour l'été prochain. Nous sommes particulièrement fiers de la concrétisation de ce projet de transport structurant pour notre territoire. Il s'agit d'un projet de transport en commun durable qui vise à désengorger le trafic autoroutier de 18 000 voitures par jour et à relier la gare d'Aubagne à la Bouilladisse en passant par Roquevaire, Auriol et La Destrousse sur 14 km desservis par 11 stations. Financé par la Métropole Aix-Marseille-Provence à hauteur de 180 millions d'euros avec le soutien de l'Etat dans le cadre du Plan Marseille en Grand, ce projet renforce l'attractivité et le dynamisme de notre ville en faisant de la gare d'Aubagne un véritable pôle d'échange multimodal desservant un territoire de plus de 120 000 habitants. En complémentarité du Val'Tram et du BHNS, la ville s'est également dotée d'un Plan Vélo et Marche qui vise à créer 50 kilomètres d'itinéraires cyclables d'ici 2032 sur le territoire communal. La révolution des mobilités est en marche à Aubagne et plus largement sur l'Est Métropolitain. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026 !

Le Groupe « Les Centres - Nouveau Centre - Modem - UDI - UDE et apparentés »

Magali ROUX et Alain ROUSSET, co-présidents, Stéphanie HARKANE, Zarick KOURICHI, André LEVISSE, Faustine THIBAUD

UN NOUVEAU COMMISSARIAT DE POLICE À AUBAGNE

Après 10 années d'échanges avec les différents Préfets de police des Bouches-du-Rhône et de nombreuses réunions de travail avec les cabinets et les différents ministres de l'Intérieur qui se sont succédés, la municipalité a finalement obtenu du Ministre de l'Intérieur l'engagement de la construction d'un nouveau commissariat de police dans la ville d'Aubagne. Ce dernier est maintenant inscrit dans « la programmation immobilière prioritaire de la Police nationale ». Le Ministère de l'Intérieur a en outre confirmé la fin des études de faisabilité actant l'emplacement de ce nouvel équipement au 14 avenue de Verdun sur un terrain mis à disposition par la Ville pour faciliter sa construction. Ce nouveau commissariat de Police nationale à Aubagne constitue un enjeu majeur, autant pour l'efficacité opérationnelle des services que pour la sécurité et la tranquillité publique attendues par nos concitoyens. Nous nous réjouissons de cette annonce qui conforte notre volonté de mettre la sécurité des Aubagnaises et des Aubagnais au cœur de nos priorités. Notre ambition est de poursuivre avec efficacité une action coordonnée au service de la sécurité de tous et de la baisse continue de la délinquance sur notre territoire. Au nom des élus de notre groupe, nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux de joie et de bonheur pour l'année 2026 !

Le Groupe « Société civile »

Sophie AMARANTINIS et Philippe AMY, co-présidents, Cécile BOURGUIGNON, Mathilde BARTHELEMY, Franck CHAMLA, Irene DUPLAN, Julie GABRIEL, Patrice JARQUE

À VOS AGENDAS

**DU MERCREDI 26 NOV. 2025
AU 11 JANV. 2026**

Fête Foraine
Espace Lucien Grimaud
- De 16h à 19h, en période scolaire
- De 14h à 21h, les mercredis, week-ends et vacances

VENDREDI 2 JANV.

Visite commentée : « À la rencontre de Thérèse Neveu, notre belle santonnière »
De 10h à 12h, Cour de Clastre - Atelier Thérèse Neveu

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 JANV.

Don du sang
- De 15h à 19h30, Salle du Bras d'Or (vendredi)
- De 10h à 17h, Salle du Bras d'Or (samedi)

SAMEDI 3 JANV.

Marche des Rois et feu d'artifice
- 17h30, depuis le Cours Foch vers l'Église Saint Sauveur
- 19h30, Feu d'artifice - Stade de Lattre

DIMANCHE 4 JANV.

Pastorale Maurel
14h30, Espace des Libertés salle Hessel

Loto de l'Association Marseille-Aubagne de Pêche
De 13h30 à 18h, Salle du Bras d'Or

MERCREDI 7 JANV.

Atelier Sténopé : Découvrir l'art du sténopé, la technique la plus simple pour appréhender une image
De 10h à 11h30, Centre d'Art Contemporain Les Pénitents Noirs (sur inscription à partir de 10 ans)

JEUDI 8 JANV.

Spectacle Aude Revol
19h, Théâtre Comœdia

SAMEDI 10 JANV.

Spectacle « Oublie moi »
20h, Théâtre Comœdia

DIMANCHE 11 JANVIER

Pastorale Fallen « Lou Viàgi dei Pastouro à Betelèn » de l'Association Escandihado Aubanenco
15h, Espace des libertés Salle Hessel

Super Loto de l'Association Génération Ecologie 13
De 15h à 18h30, Salle du Bras d'Or

DU LUNDI 12 AU VENDREDI 16 JANV.

Musique : Air Sabir DJ (résidence de création)
19h, l'Avant-Scène

MARDI 13 JANV.

Conférence/Débat - Denis Giromini (professeur de Hatha Yoga)
« Conserver une excellente santé et bien vieillir dans un monde complexe »
18h, Espace des Libertés

Audition plurielle
19h, l'Avant-Scène

MERCREDI 14 JANV.

Les Fables de Jean de la Fontaine
14h30, Théâtre Comœdia

SAMEDI 17 JANV.

Journée Portes Ouvertes Ecole de Danse Aubagnaise
De 12h à 18h, Salle du Bras d'Or

Spectacle Les Décaféinés - Les 2 derniers amis du monde
20h, Théâtre Comœdia

Conférence d'Annie Berni - Association les Amis du Vieil Aubagne

15h, Chapelle de l'Observance (entrée libre)

DIMANCHE 18 JANV.

Loto - Galette des rois de l'Association Socio-Culturelle des Sourds 13

De 13h à 19h30, Salle du Bras d'Or

Concert Association de Soutien de l'Orgue du Temple d'Aubagne

De 16h30 à 19h30, Temple Protestant d'Aubagne - 620, avenue Gabriel Péri (entrée libre avec libre participation aux frais)

MARDI 20 JANV.

Nuits des lectures

Atelier de lecture et création d'un triptyque, associant ville et campagne
De 18h à 20h, Maison de quartier du Centre-ville (renseignement et inscription au 04 42 18 17 12)

MERCREDI 21 JANV.

Atelier Mosaïque d'image : Composez votre propre mosaïque visuelle à partir de cartes postales
De 10h à 11h30, Centre d'Art Contemporain Les Pénitents Noirs (sur inscription à partir de 8 ans)

Les Moments Musicaux du Conservatoire
16h, Médiathèque

JEUDI 22 JANV.

Spectacle Magali Gio - Bagage Cabine
19h, Théâtre Comœdia

VENDREDI 23 JANV.

Nuits des lectures
Gens des Villes Gens des Champs - Lecture musicale, soupe et chocolat chaud

18h30, Maison de Quartier la Tourtelle (renseignement et inscription au 04 42 18 18 81)

SAMEDI 24 JANV.

Spectacle « Juste un soir », la comédie Rétro-Mantique de Julien SIGALAS
20h, Théâtre Comœdia

Nuits des lectures

Aventure contée des villes et des campagnes pour les plus jeunes
15h, Médiathèque

Lecture musicale de Valérie Thyot « Bibliothèque des Villes, Bibliothèques des champs »
En préambule, lectures proposées et interprétées par les usagers de la médiathèque.
17h30, Médiathèque (renseignement et inscription au 04 42 18 19 90)

Lectures partagées, jeux et autres créations dessinées ou bricolés, soupe réconfortante
À partir de 19h, Espace Art et Jeunesse (renseignement et inscription au 04 42 18 17 17)

DIMANCHE 25 JANV.

Bourses aux cartes postales, timbres, vieux papiers et monnaies

De 9h à 17h, Salle du Bras d'Or

MERCREDI 28 JANV.

Mercredi récréatif inspiré par l'art préhistorique

15h, (durée 1h30) Sur inscription : Enfants de 6 à 12 ans au 04 42 18 19 90
Médiathèque

JEUDI 29 JANV.

Spectacle Christelle Chollet - 20 ans déjà
20h, Théâtre Comœdia

VENDREDI 30 JANV.

La Nuit des conservatoires
- De 18h à 20h, Médiathèque
- De 18h à 21h, Espace des Libertés Salle Simone Veil
- De 18h30 à 21h, Conservatoire
Accès gratuit dans la limite des places disponibles (sur réservation)

Bal des Séniors Gâteaux des Rois
14h, Espace des Libertés Salle Hessel

SAMEDI 31 JANV.

Spectacle « Embrassons-nous Folleville ! »
20h, Théâtre Comœdia

ÉTAT CIVIL Du 20 novembre 2025 au 19 décembre 2025

BONJOUR LES BÉBÉS

Maxim, Arthur, Jacques, Richard LASNIER • Léa MAHIOU • Pablo, Florent, Joseph GASPARD • Eden YACOUB ARCURO • Nolan, Tom, Axel STRATTA • Maelle, Dominique, Nicolette JABES • Paola, Marion RODES • Léo, Martin PEYTAVY • Najys, Lexy, Poe, Olive BERTIN BONNEFOY • Liv, Léina, Michèle LEDOYEN • Lenaya, Chiara BONOMO GUILLEMIN • Eléna, Laura GODEFROY • Milhan, Wassim, Nahil GHARBI • Lola, Sybelle SORIANO • Viana, Uriel DE VASCONCELOS MOREIRA • Meva, Hariantsa RAFANOHARANA RAOZA • Jade, Ambre, Mila PERIER • Louise, Paule FIOL • Eléna, Nancy, Francette, Elisabeth CARILLO • Lior, Sofia, Léonie VANNINI • Noa, Elias ABASSI • Naïm ABDOU • Ophélia, Sophie, Marie MARTOT • Oussama TALBI • Léo, Frédéric, Jean-marc PETRONI • Victoire, Corinne, Francine, Annick DELAYE • Théana, Claire BRUGUIERE • Aïcha DIALLO • Lino, Jérôme, Gérard, Daniel MOUTOUH • Ezio, Gérald, Chris GUIDI • France, Marie, Laurence RAVIER • Janie, Michèle DEL GRAZIA • Giovanni, René, Félix DONADIO • Luca, Patrick, Nicolas BELLANTI • Méliné, Maritza, Luys FRANCESCHI • Jules, Alban, Benjamin AUDOUX • Dylan, Tokiniaina RASOLOFONANDRIANINA • Léana, Françoise, Sylvie RÉMI • Nathalie IGBINOSUN • Zoé, Arlette, Catherine, Annie DUCROS • Héva MONTROUGE • Nahil ALI HAMADI MBOREHA • Simon DUPUIS • Lenzio, Thomas, Sarven, Alain, Chris, Reigns MADDALENA • Romy, Valérie, Sylvie LEMAIRE • Kadiatou CAMARA • Léonie, Christiane, Annonciade XUEREF ISAUTIER • Odon, Ioan, Dimitrie STRATON PERRIER • Ella, Chantal, Marie DAVEAU CHALET • Oscar, Alain, Laurent MOUSSEAUX • Nela, Patricia, Laldja AMYOT • Dianna FRISARIO • Madeleine, Elie, Anaïs MORFIN • Arsène, Joël, Philippe JAUBERT • Aylene, Djouissa BOUARIOUA • Amélia BIDAULT JEROR

ILS ONT DIT OUI

Thomas GIL et Elsa, Frédérique, Cathy VERNAGALLO • Cory, Edward LAWING et Marion, Marguerite AVRIL • Mahzum, Kayhan YILMAZ et Estelle, Laura, Marie BENROMDHANE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Lucia, Rita, Alberta SOGGIU Veuve FIANDINO 74 ans • Pierre, Marie PERINETTI 79 ans • Odile, Renée, Louise COULET Epouse BONNIE 84 ans • Renée, Henriette DEMORTIERE Epouse CAVA 82 ans • Jeannine, Augustine MARQUET Veuve ROMAGNÉ 93 ans • Paulette PERCIVALLE Veuve COTTURA 91 ans • André, Louis DEDIEU 86 ans • Colette, Thérèse, Cécile HARDEL 91 ans • Edmond, Louis, Claude REYNAUD 87 ans • Mireille, Andrée, Michelle COBALTO Veuve FUSINA 70 ans • Merriama MELIANI Epouse KILOCAK 51 ans • Michelle, Anne-marie SINIBALDI Veuve BELLU 89 ans • Alberte GIGLI Veuve CAVA 91 ans • Bernard, André GUAY 83 ans • Michel, Italo, Germain VERNUCCIO 84 ans • Henri, Daniel MARINO 78 ans • Lila DAOUD Veuve DEVILLERS 69 ans • Antoine-vetea DOTTE 52 ans • Geneviève, Colette FONDACCI Veuve BARNEOUD 90 ans • Marie, Jeanne KACHICHIAN Epouse GABRIELIAN 95 ans • Joseph, Carmel PALA 80 ans • Marie-claire, Françoise, Henriette MONTAGNIES Epouse GORDONS 78 ans • Monique, Danièle BORRIELLO Veuve RACCA 88 ans • Philippe, François, Noël CAMAU 63 ans • Carmen, Louise ALTEA Veuve CAVALLERI 79 ans • Monique, Odette, Emilienne ARNAUD 92 ans • Suzanne, Louise, Caroline LANDRIN 90 ans • Marie-jeanne, Pierrette MASSOLO 80 ans • Andrée, Marie OLLIER Veuve PEVERELLI 98 ans • Louis MAURO 94 ans • Jean, Antoine KAHOTKINE 89 ans • Alphonse, Louis FLORES 81 ans • Jean, Louis, Emile CORNILLE 79 ans • Lazar TAMRABET 77 ans • Irène, Emilia MEISSNER Veuve BARNOIN 96 ans • Paul, Auguste BEAUMOND 85 ans • Laure, Vitalie, Micheline CONSTANT Veuve TROUBAT 92 ans • Roger, Pierre, Marius BIAMINO 80 ans • François GUZMAN 90 ans • Brigitte, Valérie CABANIS 60 ans • Jean, Andre ACHIN 94 ans • Claude, Maurice DAVID 87 ans • Guy JAKUBIEC 81 ans • Mireille, Renée ESPAGNE Veuve LARCHER 84 ans • Vincent, Marius ORTIZ 93 ans • Paul, Laurent CIVALLERI 89 ans • Monique, Pascaline MAILLARD Veuve LAPOSTOLLE 83 ans • Alain, René, François, Marie BORNE 79 ans • Gabriel, Emile FABRE 98 ans • Jean-paul, Joseph ESTIENNE 76 ans • Yvette, Maximilienne AUTRIC Veuve MAZLOUMIAN 88 ans • Samia BOUKRAA 59 ans • Anna GARCIA Veuve KRISTOFILIES 93 ans • Marie-louise LOUIS Veuve LABROUVE 101 ans

PHARMACIES DE GARDE

JEUDI 1 ^{ER} JANVIER 2026	DIMANCHE 4 JANVIER 2026	DIMANCHE 11 JANVIER 2026	DIMANCHE 18 JANVIER 2026	DIMANCHE 25 JANVIER 2026
Pharmacie République 94, rue de la République 0442704010	Pharmacie Valriant Route Nationale 8 Résidence 2 0442034290	Pharmacie Provence 94, rue de la République 15-17 avenue Verdun 0442821008	Pharmacie Provence 15-17 avenue Verdun 0442821008	Pharmacie des Passons Chemin de Saint-Michel 0442823925

LES PERMANENCES

Accès au droit • Maison de la Justice et du Droit, 26 cours Voltaire, 04 42 36 98 10 • Espace Aubagne Seniors, 10 avenue Joseph Fallen, 04 42 18 19 05 • Action sociale • CCAS, Immeuble Les Marronniers, avenue Antide-Boyer, 04 42 18 19 54 • Maison Départementale de la Solidarité de Territoire 5, rue Lafond, 04 13 31 06 00 • Associations • Maison de la vie associative, allée Robert-Govi, 04 42 18 17 75 • Logement • Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), à la Maison de la Justice et du Droit. Sur RV au 04 42 36 98 10. Conseil financier : sur RV au 04 96 11 12 00 • Espace Info Energie, 2 cours Foch, 04 42 03 88 16. Lundi, mardi et mercredi, de 14h à 18h. • Santé • Réseau Bronchiolite Asthme Mucoviscidose 13, 04 91 75 70 00, de 9h à 18h (urgence en kinésiologie respiratoire pédiatrique, praticiens de garde). • Espace Santé Jeunes, 18 boulevard Gambetta, 04 42 84 41 08 Du lundi au vendredi, de 12h à 19h. • Association Fil Rouge Alzheimer, 10 avenue Joseph Fallen, Espace Aubagne Seniors, 07 81 12 52 68. Du lundi au vendredi, de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 16h 30 (sauf le mercredi après-midi). • Don du sang. Le 1^{er} mardi de chaque mois, de 15h à 19h 30 à l'Espace Bras d'Or. • Retraites • Retraites du régime général, 6 bis boulevard Ganteaume, sur RV. • CARSAT Sud-Est : 3960. Retraites complémentaires : 0820 200 189.

Feu d'Artifice

Samedi 3 janvier / 19h30

Aubagne / Stade de Lattre de Tassigny



Découvrez le programme des
animations sur aubagne.fr/noel



Route Européenne
de la CÉRAMIQUE